

**UNE SEMAINE**  
avec...

**CHAVANELLE**

## Une mission : les droits de l'enfant

**C'**EST LE 20 NOVEMBRE 1989 que fut adopté à l'unanimité par l'assemblée générale des Nations-Unies le texte définitif de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ce texte qui fut ratifié par 180 pays, se présente sous une forme similaire à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a pour objet de protéger l'enfant partout dans le monde, de lui permettre de se développer dans les meilleures conditions possibles.

Pour commémorer cette date importante, l'Espace Boris-Vian a décidé d'organiser chaque année la journée régionale des droits de l'enfant. L'occasion de sensibiliser le public à la ques-

**L'Espace Boris Vian porte depuis une dizaine d'années un intérêt particulier à la question des droits des enfants. Plusieurs actions sur ce thème sont menées régulièrement par la structure.**

tion, mais aussi de débattre sur des thèmes attenants (celui de cette année était la place des loisirs dans la semaine scolaire). Ce sont à la fois des enfants et des adultes, responsables politiques ou associatifs, qui prennent part aux débats. L'initiative fut suivie par d'autres associations qui participent dorénavant au comité d'organisation de la dite journée.

### Un secteur qui compte

Mais l'engagement de l'Espace Boris-Vian ne se limite pas

à cet événement annuel. Des actions régulières sont menées notamment depuis décembre 2000 où un emploi-jeune fut créé pour prendre en charge tout ce qui se rapporte aux droits de l'enfant. C'est Céline Brochier qui s'occupe à plein temps de cette question, et la tâche est lourde.

La première action fut engagée en janvier 2001, avec la présentation au cinéma Le France des clips réalisés par les enfants pour illustrer les chansons du CD *Droits devant*.

La suite ne s'est pas fait attendre puisque 36 ateliers en vue de préparer un festival de cinéma jeune public, ont été proposés et suivis par quelque 200 enfants.

Ce festival Têtes de Mules a remporté lors de ses deux éditions un grand succès, tout comme les stands qui ont été tenus à l'occasion de la Fête du livre et de la Foire de Saint-Etienne. Une émission de radio bimensuelle nommée *Tintamarre* sur Loire FM a été également mise en place cette année. C'est un programme où les enfants décident à la fois du contenu thématique et musical, et ont la possibilité pendant une heure chaque mercredi de s'exprimer en toute liberté.

## Céline Brochier : la spécialiste

**Elle a été embauchée en décembre 2000 en tant que responsable de la mission droits de l'enfant à l'Espace Boris-Vian.**

**Avec son arrivée, se sont mises en place de nombreuses activités.**

**L**E REGARD PÉTILLANT et le sourire facile, Céline Brochier gère depuis décembre 2000 tout le secteur des droits de l'enfant à l'Espace Boris-Vian.

Ce n'est pas une mince affaire et la jeune femme a souvent un emploi du temps très chargé : «*Je n'ai pas assez de temps pour tout faire*» dit-elle. Mais elle ne se plaint pas pour autant car les enfants et Céline Brochier, c'est une belle histoire.

Cette Arlésienne d'origine est arrivée dans la ville pour y suivre des études qu'elle a abandonnées pour devenir animatrice. El-

le le passé son brevet d'état d'animateur technique de l'éducation populaire et travaille dans différents centres de loisirs où la jeune femme côtoie des enfants d'âges variés (entre 3 et 15 ans). Une expérience des plus enrichissantes qui lui a permis de saisir les diverses attentes de chaque classe d'âge et de solidifier ses compétences dans le domaine de l'animation.

C'est d'ailleurs en tant qu'animatrice qu'elle a été engagée en 1998 à l'Espace Boris-Vian où elle participe à l'organisation de la journée des droits de l'enfant. Et

quand le comité chargé d'organiser la manifestation prend conscience du poids croissant de la question, il décide de créer un emploi-jeune pour s'en occuper. C'est Céline Brochier qui est embauchée, elle qui avait déjà mené un projet sur le thème dans le cadre de son diplôme.

C'est encore elle qui est à l'origine du festival Têtes de Mules ou des émissions de radio Tintamarre.

A terme, elle voudrait que la mission droits de l'enfant devienne une base de ressources.



**Céline Brochier est à l'origine du festival Têtes de mules.**

CHAVANELLE

# Des loisirs à partager en famille

Demain a lieu la dixième Journée régionale des Droits de l'enfant.

Avec pour thème « les loisirs en famille », l'événement prendra la forme d'une mise en pratique puisqu'enfants et parents participeront ensemble à des activités simples et ludiques.

Pour cette dixième édition de la Journée Régionale des Droits de l'Enfant, le comité d'organisation a choisi de se focaliser sur les loisirs en famille.

Avec pour but affiché de renforcer les liens familiaux en faisant découvrir ou redécouvrir des activités du quotidien (cuisiner, tricoter, faire du sport, regarder la télé même...), trois des structures organisatrices se mobilisent, toute la journée, pour proposer des ateliers ludiques et facilement réalisables.

Localisés sur trois sites, l'Espace Boris-Vian, le centre social Montferré/La Cotonne et l'Amicale Chapelon, les ateliers se dérouleront chacun trois fois dans la journée pour que les fa-

milles puissent pleinement choisir ceux auxquels elles participeront. Pour les déplacements, des navettes STAS seront mises gratuitement à la disposition des participants.

La journée se clôturera à la salle Jeanne-d'Arc, à 18 heures avec, dans un premier temps, un compte-rendu de la manifestation ; compte-rendu forcément original puisque présenté par les comédiens de la compagnie Laboristo qui auront assisté au déroulement des ateliers. Puis, c'est le chanteur clermontois Jean-Luc Brouillon, avec son « humaniste groove », qui fera son show interactif dans un style proche du karaoké où enfants et parents seront invités à donner de la voix.

Une belle façon de finaliser cette journée passée ensemble.

## Comment ça marche ?

Les parents et les enfants sont invités à pratiquer des activités ensemble dans trois lieux distincts :

■ **Amicale Chapelon.** - « Jouons ensemble », « Cuisinons ensemble », « Faisons du sport ensemble ».

■ **Centre social Montferré - La Cotonne.** - « Bricolons ensemble », « Jardinons ensemble », « Racontons-nous des histoires ».

■ **Espace Boris-Vian.** - « Peignons, découpons, collons ensemble », « Décidons du programme télé ensemble ».

Les ateliers durent environ 1 h 30 : de 10 à 12 heures (temps de transport compris), de 14 à 16 heures et de 16 à 18 heures.

Pour pouvoir participer aux ateliers, il faut préalablement s'inscrire gratuitement dans un des trois structures, pour un deux ou trois des ateliers proposés. L'horaire est également au choix, les familles peuvent venir pour une ou plusieurs plages.

Quant au spectacle à la salle Jeanne-d'Arc, il est gratuit et ouvert à tous et il n'y a plus obligation de participer à un des ateliers (contrairement à ce qui a été prévu au départ) pour y assister, la seule condition étant de venir retirer sa place à l'avance dans une des structures.

JÉRÔME MICHALON

## Quand les enfants montent à Paris...

CHACQUE ANNÉE, le 20 novembre, le ministère de l'Intérieur fête les Droits de l'enfant en cette journée anniversaire de la signature de la Convention Internationale officialisant ces mêmes droits. Ainsi, c'est pas moins d'une centaine d'enfants et une centaine de parents qui sont reçus entre 15 et 17 heures dans les bureaux du ministre pour un spectacle et un goûter leur sont offerts.

Mais depuis la création de l'opération initiée par Christine Lame (conseillère régionale Ile-de-France et membre de l'association « Élus Locaux Contre l'Enfance Maltraitée »), seuls les enfants de Paris ou de la région parisienne étaient invités.

Pour remédier à cette carence de représentativité, l'idée est venue de faire venir une délégation de province, lyonnaise en l'occurrence. Et c'est ainsi que, sous l'impulsion de l'Espace Boris-Vian, 5 enfants et 5 adultes, habitant le quartier Chavanelle et étant adhérents au centre socioculturel, se sont rendus à Paris, à la fois pour y rencontrer

Sarkozy, mais aussi pour visiter rapidement la ville où certains enfants n'étaient encore jamais allés. L'opération a pu être réalisée uniquement grâce au soutien de la Fondation Agir Contre l'Exclusion et à celui des Mutuelles Présence, qui ont pris en charge les frais de ce voyage à haute teneur

## Onze associations pour les Droits de l'enfant

Pour organiser un événement comme le Journée régionale des Droits de l'enfant, on est jamais trop nombreux. Ainsi, ce ne sont pas moins de onze associations qui font partie du comité d'organisation.

DERRIÈRE la Journée Régionale des Droits de l'Enfant, qui aura lieu le 24 novembre, se cachent à la fois des personnes, des volontés particulières, et aussi des structures qui ont pour vocation la protection de l'enfance.

Les associations qui prennent part au comité d'organisation de la journée sont de celles-là ; et même si leurs actions sont de formes variées, le fond reste semblable.

Tout d'abord, il faut citer le centre socioculturel Espace Boris-Vian qui a été à l'initiative de la 1<sup>re</sup> édition de la Journée Régionale en 1992 et qui compte en son sein un secteur spécialisé dans les Droits de l'Enfant. Le centre accueille bien évidemment des enfants à partir de 3 ans, tout comme le centre social Montferré/La Cotonne qui, lui, propose un système de crèche/halte-garderie qui reçoit des petits à partir de 2 mois.

L'Amicale Laïque Chapelon, présente dans le comité d'organisation depuis plusieurs années, s'occupe également des enfants et des jeunes dans le cadre du centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances (durant lesquelles des camps sont organisés), mais aussi grâce à son système d'accompagnement à la scolarité.

Toujours au rayon des loisirs, on trouve les Francas, fédération de centre de loisirs dont l'objectif est « d'améliorer la place des enfants et des adolescents dans la société » et qui axe son travail autour de leur temps libre et donc de leurs loisirs, mais aussi le comité Jeunesse au Plein Air qui a pour but « de coordonner, de faciliter l'action et le développement des organisations laïques de vacances. »

### Des associations pour venir en aide aux enfants

Si ces structures proposaient des actions en lien avec le thème de cette édition de la Journée Régionale des Droits de l'Enfant (les loisirs en famille), d'autres ont des centres d'intérêts quelque peu différents.

Outre l'Office Central de la Coopération à l'École, mouvement pédagogique constitué par des élèves ou enseignants dont l'objectif est de promouvoir la mise en place ; au sein des classes, de projets décidés et réalisés en commun accord entre les enfants et les adultes, les autres associations membres du comité d'organisation orientent leurs actions sur la défense et la protection des enfants.

Ainsi, Enfance et Partage assure une permanence téléphonique pour être à l'écoute de toute personne (enfant, adulte ou

professionnel) victime ou soupçonnant un cas de maltraitance envers un enfant. De même, l'AISPAS (Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels) se compose de professionnels (avocats, magistrats, travailleurs sociaux...) se tenant à la disposition de personnes confrontées aux agressions sexuelles ; l'association accueille ainsi des victimes ou des proches, et les oriente vers les structures adéquates. Parmi elles, malheureusement beaucoup trop d'enfants.

Agissant dans le milieu médico-social, l'ADPEP (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public) gère six établissements spécialisés pour enfants et adolescents déficients mentaux et un Centre d'Aide pour le Travail. Son objectif est également la solidarité de la société envers les orphelins.

Faire partager les expériences des familles accueillant des enfants adoptés, c'est le rôle d'Enfance et Familles d'Adoption qui aide et conseille les personnes souhaitant engager une procédure d'adoption.

Quant à l'UNICEF, on ne le présente plus mais on peut préciser malgré tout qu'elle agit sur tout ce qui concerne, de près ou de loin, l'enfance. Et c'est bien de cela dont il sera question le 24 novembre.

« Le réussite ».

**CELEBRATION****Les Journées régionales des droits de l'enfant**

**L**a journée régionale des droits de l'enfant organisée le dimanche 24 novembre dans le cadre de la journée mondiale des droits de l'enfant. Assurer l'organisation de cette fête, onze associations stéphanoises se sont regroupées, soutenues par des partenaires institutionnels autour du thème des loisirs partagés parents-enfants.

Seront proposées des activités simples encadrées par les membres des différentes associations étant des centre sociaux, l'Amicale Chapelon, le Centre social Montferré/la

Cotonne et l'Espace Boris-Vian, leurs locaux accueilleront les différentes activités.

Trois ateliers sur chaque site sont prévus (de 10 h à 12 h, de 14 à 16 h et de 16 à 18 h), avec des activités telles que : jouons ensemble, faisons du sport ensemble, décidons du programme télé ensemble. Cette journée sera entièrement gratuite et ouverte à tous, à partir de quatre ans pour les enfants

La seule obligation est que enfants et parents doivent venir ensemble. Les inscriptions sont ouvertes à l'Espace Boris-Vian le mardi de 16 à 19 h et le mer-

credi de 13 h à 18 h.

La journée sera rythmée par les comédiens du groupe Laboristo, qui proposeront des saynètes tirées de la journée, lors de la restitution au public à 18 h 15, à la salle Jeanne d'Arc. La journée se clôturera par un spectacle de chansons de Jean-Luc Brouillon.

Une journée dédiée à la fois à la détente et à la réflexion sur la place des enfants.

Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser à l'Espace Boris Vian, 3 rue Jean Claude Tissot, 42000 St-ETienne. Tél. 04.77.41.76.24.

# Journée Régionale des Droits de l'Enfant

**DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2002, À SAINT-ETIENNE :  
"LOISIRS PARTAGÉS EN FAMILLE"**

**Cette journée est ouverte à toute la famille. Les ateliers s'adressent toutefois aux enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte. L'entrée est gratuite.**

Comme en 2001, nous avons participé une fois par mois à la réflexion et aux travaux du Comité des Droits de l'Enfant aux côtés des 10 associations suivantes :

- Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)

- Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP).
- Jeunesse au Plein Air (JPA).
- Les Francas.
- Amicale Laïque Chapelon.
- Centre Social La Cotonne-Montferré.
- Espace Boris Vian.
- Enfance et Partage.
- Association Interprofessionnelle Spécialisée dans la prévention des Abus Sexuels (AISPAS).
- UNICEF.

## Le thème 2002

**"Loisirs en famille Loisirs partagés" a été dicté tout naturellement par les enfants qui aimeraient bien profiter de loisirs familiaux (ils étaient plus de 500 au Centre des Congrès en 2001.**

Les différents responsables des Institutions partenaires Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, Jeunesse et Sport, Ville de Saint-Etienne, ont pris acte de la parole des enfants, certains soulignent **la difficulté de partager les loisirs avec leurs parents !**

La journée du 24 novembre 2002 se déroulera sur 3 sites et offrira aux enfants la possibilité de choisir avec leurs parents de jouer, dessiner, lire, jardiner, cuisiner, chanter, construire, faire du sport ensemble.

Les inscriptions sont ouvertes  
jusqu'au 20 novembre  
le mardi de 16 h à 19 h  
et le mercredi de 13 h à 18 h,  
à l'Espace Boris Vian

3, rue J.Cl. Tissot - 42000 Saint-Etienne  
Tél. 04 77 41 07 26

Venez nombreux ! Un spectacle sera offert aux enfants accompagnés, le dimanche soir à 18 h 30, sur présentation de 2 pass tamponnés par les sites d'accueil.

Rosanna GOUTAGNEUX  
Michèle DECHOMETS

